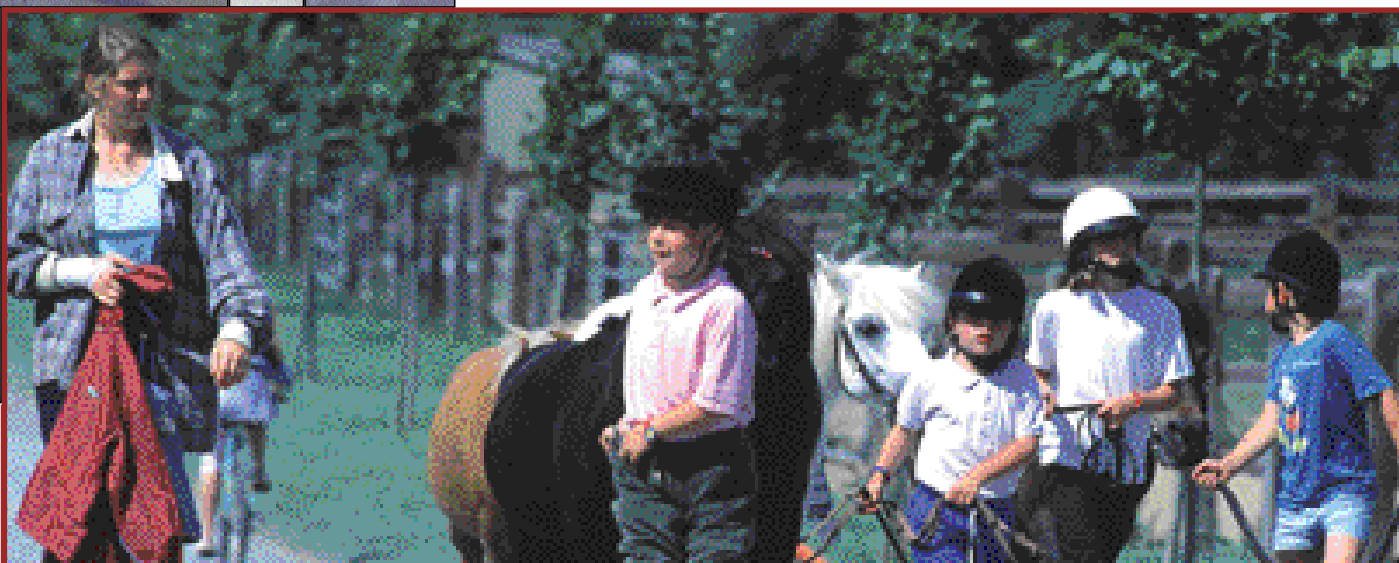


Métiers et formations de l'animation et de l'encadrement des activités équestres en Basse-Normandie



Ressources sur l'emploi, la formation et les métiers



L'animation en équitation : emploi et formation

Une croissance fulgurante de l'équitation en France

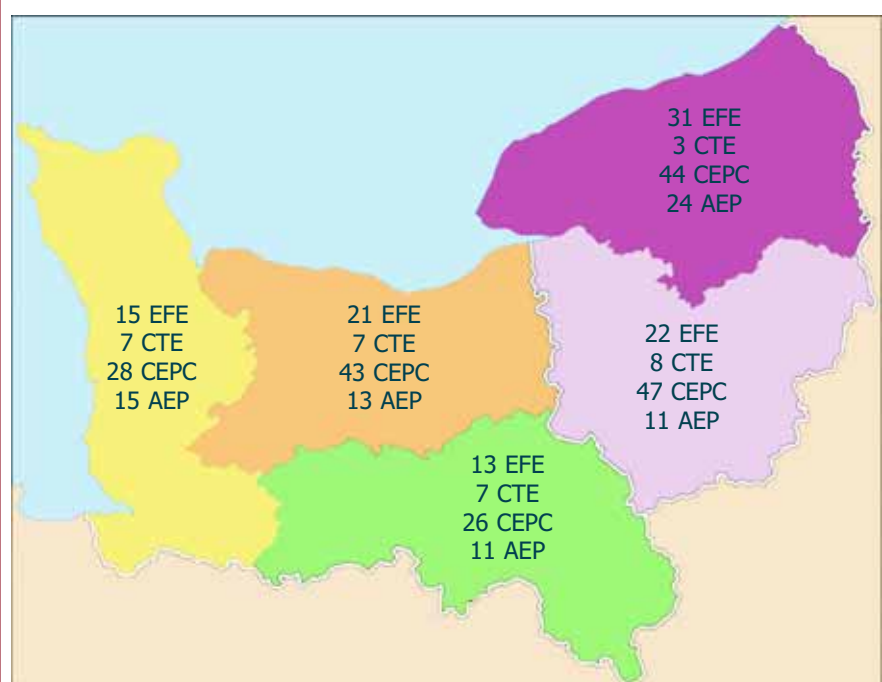
La filière équitation de sport et de loisirs se place au 5^{ème} rang français des fédérations olympiques en terme de nombre de licenciés. En effet, la France compte plus de 513.000 licenciés en 2005, dont 78% de femmes, et ce chiffre a connu une très forte progression ces dernières années (+19% depuis 2001). De plus, on recense 5.929 établissements équestres sur le territoire national. Cette démocratisation de la pratique de l'équitation s'explique en partie par la diversité des activités sportives proposées : CSO, CCE, endurance, dressage, attelage, polo, équitation western, horseball, hunter.... A cela ces licenciés s'ajoute des cavaliers non licenciés évalués par l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique à plus d'un million de personnes.

Une répartition homogène des centres équestres sur le territoire bas-normand

Le secteur de l'équitation se développe autant en terme d'activité, que de nombre de centres équestres ou de licenciés.

- 246 établissements équestres, dont 39% dans le Calvados, 37% dans la Manche et 24% dans l'Orne avec une progression de 4,2% par rapport à 2003.
- 15.774 licenciés répartis de manière identique à celle des centres avec 0,5% d'augmentation depuis un an.

Répartition des centres équestres par type de structure en 2006



EFE : Ecole Française d'Equitation ; CTE : Centre de Tourisme Equestre
CEPC : Centre Equestre et Poneys Centres équestres ; AEP : Associations et Ecuries de propriétaires



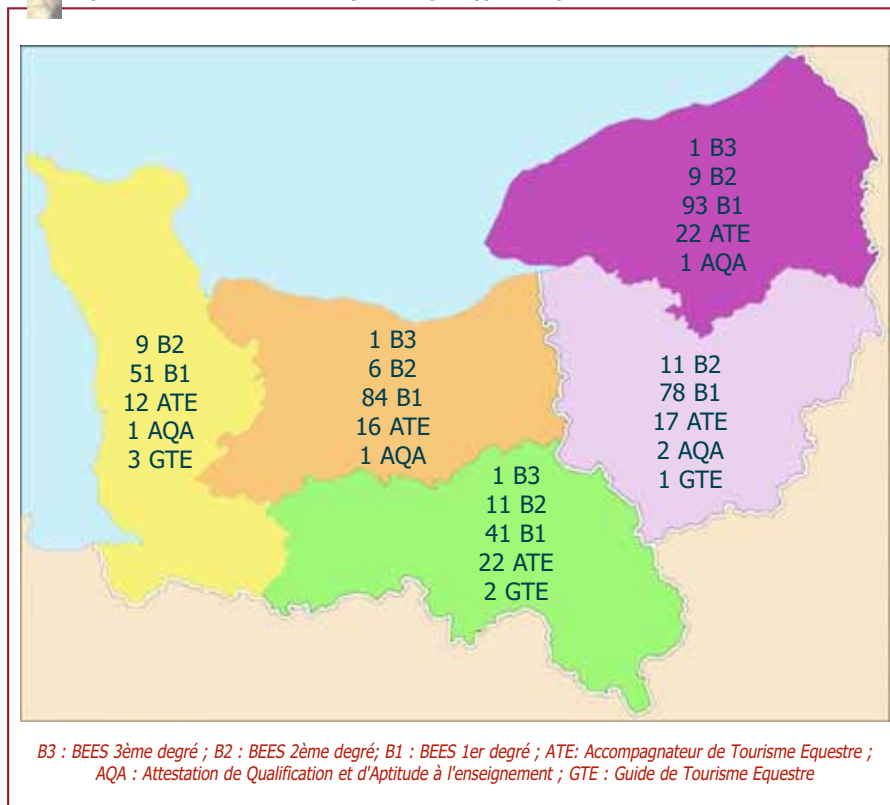
Le secteur de l'équitation génère un impact important sur l'économie locale, notamment avec l'organisation des concours et des manifestations. Le cheval représente environ 160 millions d'euros dans l'économie bas-normande (source : Ouest France).

De plus, la région vient d'obtenir le **pôle de compétitivité** cheval, lui permettant ainsi de se positionner comme la première région européenne de la filière équine. Ce pôle de compétitivité concerne essentiellement la filière élevage et courses de chevaux et dans une moindre mesure la filière animation. Néanmoins, la filière animation souhaiterait être davantage intégrée à ce pôle.

L'emploi dans l'équitation : de petites structures et un turn-over important

Le secteur est générateur d'emploi d'animation et d'encadrement dans la région. On recense, via le fichier du Comité Régional d'Equitation, 492 intervenants dans les centres équestres normands, dont 261 en Basse-Normandie. Le nombre a connu une augmentation de 9,1% entre 2004 et 2006.

Répartition des intervenants équestres par type de diplôme en 2006



Les établissements équestres disposent pour la plupart d'un nombre limité de salariés (entre 1 et 3 salariés), à savoir un directeur, un enseignant et un palefrenier. Les associations possèdent un effectif moyen plus élevé que les autres types de structure. Cependant, d'autres métiers existent dans les centres équestres.

La majorité des salariés des centres équestres sont des femmes : 63% des enseignants sont des enseignantes. Et la moitié de ces salariés ont moins de 30 ans. Les contrats les plus couramment pratiqués en centres équestres sont les CDI à temps plein.

Le principal diplôme détenu par les enseignants d'équitation est le BEES 1^{er} degré. Il vient ensuite le BEES 2^{ème} degré et l'ATE.

Les enseignants illustrent leur métier comme suit : la passion et les conditions de travail difficiles (travail prenant et salaire faible). 66% des citations des enseignants illustrant leur métier sont positives et près de 20% des mots exprimés sont négatifs.

Le turn-over

La profession présente un taux de rotation massif de ses salariés : 50% de salariés quittent le secteur tous les 5 ans en effectif cumulé (source : FAFSEA) pour des raisons telles que : métier fatiguant, salaire faible, trop de sacrifices au niveau personnel, manque de passion pour certains, manque de reconnaissance et de considération.



Pour l'ensemble des salariés des centres équestres normands interrogés, plus de 40% déclarent être en poste depuis moins de 2 ans dans leur centre et seulement 18% depuis plus de 12 ans.












Apparemment, le fait d'être titulaire du diplôme BEES 2^{ème} degré et/ou celui d'être installé à son compte favorisent la stabilité professionnelle. Les plus touchés par le turn-over sont les moins diplômés et les femmes.

Beaucoup de ces salariés quittant les centres équestres se tournent vers des activités annexes au cheval telles que la selle-rie, l'alimentation, le transport de chevaux, le commerce... Ainsi, il ne s'agit pas réellement d'abandon du secteur mais de plan de carrière avec davantage de stabilité dans le milieu de l'équitation.

Une grande diversité de métiers dans les activités équestres







Les métiers dans le secteur de l'équitation sont les suivants :

-  L'agent d'entretien
-  Le soigneur
-  Le cavalier / soigneur
-  L'animateur / soigneur
-  Le soigneur / responsable d'écurie
-  L'enseignant
-  L'enseignant-animateur
-  Le guide de tourisme équestre
-  L'accompagnateur de tourisme équestre
-  Le cavalier professionnel
-  Le directeur

patience, dynamique, disponible, courageux, sens des responsabilités, accueillant, souriant.

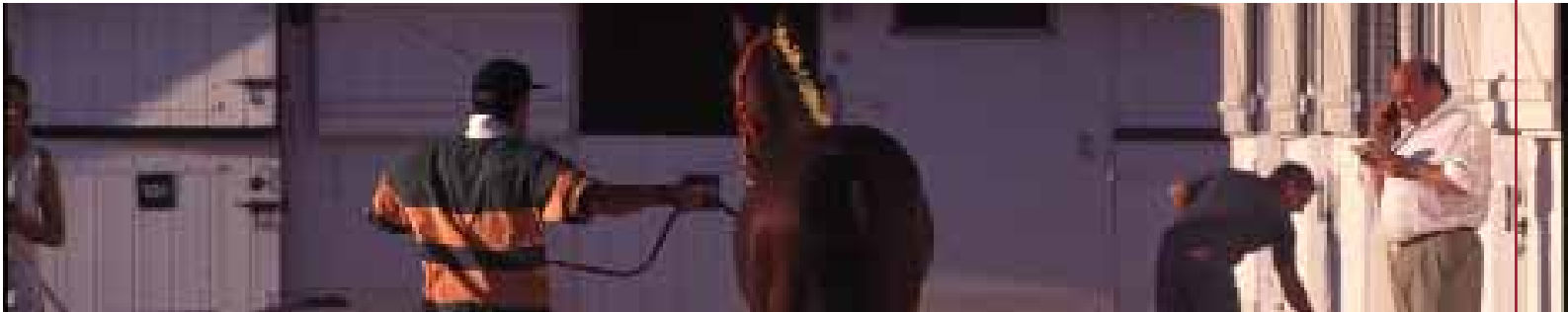
Hormis les métiers de l'encadrement et de l'animation, il existe, dans les centres équestres, divers autres métiers périphériques, tel que les métiers liés à l'élevage de chevaux, la pension de chevaux, l'entraînement, cités ci-dessus.

-  Le cavalier professionnel
-  L'entraîneur
-  Le dresseur - débourreur
-  L'éleveur

Les tâches les plus fréquemment réalisées par les enseignants de centre équestres sont les suivantes : l'accueil, l'enseignement, le travail des chevaux, l'administratif et gestion, et l'entretien des infrastructures. A l'inverse, les tâches les moins fréquemment effectuées sont la participation et l'organisation de manifestations ou concours, la valorisation des chevaux en compétition, la formation professionnelle et le management d'équipe pédagogique.

Les qualités requises les plus citées pour être enseignant en centre équestre sont les suivantes : fort, motivé, tenace, pédagogie,





Rénovation des diplômes dans le secteur de l'équitation

Les formations menant aux métiers de l'encadrement et de l'animation dans le secteur équestre sont les suivantes :



Formations et projets du Ministère Jeunesse et Sports et de la Vie Associative

	Diplôme actuel	Projet - Evolution
Niveau II (bac +3)	BEES 2 ^{ème} degré Brevet d'État d'Éducateur Sportif	« Diplôme d'Etat JEPS »
Niveau III (bac +2)	-	« Brevet d'Etat Supérieur JEPS »
Niveau IV (bac)	BEES 1 ^{er} degré Brevet d'État d'Éducateur Sportif	BPJEPS Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Niveau V (BEPC, BEP, CAP)	BAPAAT Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien	BAPAAT Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

Dans le cadre de la rénovation des diplômes et de la mise en place de certifications professionnelles, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative étudie la possibilité de mettre en place des diplômes de niveau III et II après la création du BPJEPS de niveau IV, pour répondre à la demande de responsables de structure et d'enseignants. Ainsi, avec la mise en place de ces diplômes, les titulaires du BPJEPS ou du BEES

1^{er} degré pourront plus facilement évoluer en fonction de leurs ambitions personnelles.

- Niveau IV : le BPJEPS forme des animateurs indépendants contrairement aux diplômés BAPAAT qui sont des animateurs sous l'autorité d'un niveau IV. Les diplômés du BPJEPS n'ont pas vocation à coordonner une équipe.

- Niveau III : un « Brevet d'Etat Supérieur JPES » formant des entraîneurs sportifs coordonnateurs, capable d'animer une équipe et d'élaborer une démarche pédagogique.

- Niveau II : un « Diplôme d'Etat JPES » menant au métier de directeur de structure capable de coordonner les équipes, de concevoir une démarche stratégique.



Formations et projets du Ministère Jeunesse et Sports :

(Fin de l'homologation le 28 août 2007 non rétro active et formations dispensées par des centres agréés par la FFE)

- Le Brevet d'Animateur Poney (BAP),
- L'Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE),
- Le Guide de Tourisme équestre (GTE).

La branche professionnelle :

Un Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Soigneur Assistant de niveau V vient d'être mis en place par la branche professionnelle. Le titulaire de ce CQP exerce le métier couramment appelé assistant, sous contrôle de l'enseignant titulaire du BEES Equitation ou du BPJEPS Activités Equestres. Les CQP permettront d'avoir un niveau technique minimum et une expérience en terme d'animation, avant l'entrée en BPJEPS.

A ces formations du Ministère Jeunesse et Sports, de la FFE et de la branche professionnelle, s'ajoutent plusieurs formations proposées par les Ministères de l'Agriculture et de l'Education Nationale menant à des métiers support, ainsi que de l'Ecole Nationale Professionnelle des Haras.

Tableau récapitulatif

Emplois \ Diplômes	Recommandé	Obligatoire
Agent d'entretien	-	-
Soigneur	CAP Palefrenier-Soigneur	-
Cavalier / Soigneur	CAP Palefrenier-Soigneur ou BEPA Activités hippiques	-
Animateur / Soigneur	CAP Palefrenier-Soigneur ou BEPA Activités hippiques ou CQP Animateur Soigneur Assistant	BAPAAT ou Brevet d'Animateur Poney ou Accompagnateur Tourisme Equestre
Soigneur Responsable d'écurie	BAPAAT ou CAP Palefrenier-Soigneur ou BEPA Activités hippiques	-
Guide équestre	-	Accompagnateur Tourisme Equestre ou Guide Tourisme Equestre
Enseignant / Animateur	-	BPJEPS ou BEES 1 ^{er} degré
Enseignant	-	BPJEPS ou BEES 1 ^{er} degré
Enseignant Responsable pédagogique	BEES 2 ^{ème} degré	-
Directeur	BPJEPS ou BEES 3 ^{ème} degré ou BEES 1 ^{er} degré	-

Source : www.le-site-cheval.com

Il existe de nombreuses passerelles entre les diplômes du Ministère de l'Agriculture et les diplômes de Jeunesse et Sports

Remarque : pour obtenir des informations complémentaires sur la rénovation des diplômes, la VAE et les différentes passerelles existantes, contacter la DRDJS de Basse-Normandie à Caen.



Autres projets et nouveaux diplômes hors DRDJS

Le BEPA - BAPAAT disparaît au profit du BEPA « Activités Hippiques/Spécialité soigneur aide-animateur » (diplôme du Ministère de l'Agriculture) enseigné à Vire et à Saint-Hilaire-du-Harcouët à la rentrée 2005/2006. Il dispose de trois spécialités : entraînement du cheval de course (galop et trot), soigneur aide animateur (centre équestre et randonnée équestre) et maréchalier.

Une licence professionnelle équine est déjà inscrite au contrat quadriennal 2004/2007 de l'Université de Caen-Basse-Normandie par l'IUT d'Alençon. Un premier dossier de licence professionnelle « Management et Gestion des Entreprises de la Filière Cheval » a été déposé au Ministère. L'avis ayant été défavorable, l'IUT d'Alençon déposera un nouveau dossier plus complet en 2006.

Perception sur le dispositif de formation par les professionnels du secteur :

Les répondants à l'enquête semblent satisfaits de l'ensemble des diplômes hormis le BEES 2^{ème} degré où plus de 57% affirment être "pas du tout" ou "peu satisfait" de ce diplôme. A l'inverse, plus de 80% des personnes interrogées déclarent être satisfaits ou très satisfaits du diplôme BEES 1^{er} degré.

Nous pouvons citer diverses remarques émises par les professionnels :

- Les écoles se reposent trop sur les centres équestres,
- Former des « hommes » de chevaux et pas uniquement des commerçants,
- Plus de financement pour l'ATE, car ce diplôme colle bien à la réalité,
- Mieux sélectionner les candidats à l'entretien pour l'entrée en formation,
- Le BPJEPS doit être amélioré pour répondre aux besoins actuels des centres équestres,
- Le BPJEPS génère un problème d'organisation,
- Le BAP semble non professionnel,
- Manque d'information et de lisibilité du dispositif actuel,
- Il manque des notions commerciales dans l'ensemble des formations actuelles.

Les principales attentes des professionnels en terme de formations sont les suivantes :

- Des formations sur la pédagogie pluridisciplinaires (enfants et adultes),
- Des formations sur les nouvelles disciplines équestres (voltige, horse-ball...),
- Des stages techniques pour continuer d'évoluer,
- Des stages informatiques, communication, langues étrangères, gestion (administratives et du personnel), animation, connaissance du cheval...,
- Une formation poids lourd.

Les professionnels ont défini pour chacune des tâches qu'ils réalisent dans leurs centres équestres leurs souhaits de compléments de formation.





Tâches	Compléments de formation
Administratif et gestion	Les professionnels souhaiteraient être davantage formés à la gestion, la comptabilité, et l'informatique
Animation	Les personnes ayant répondu au questionnaire voudraient être au courant des nouveautés et que des idées nouvelles leur soient proposées.
Commercial, marketing communication	Des stages de communication devraient être proposés
Enseignement	Les professionnels de l'équitation souhaiteraient davantage de stages pédagogiques lors de leur formation avec un suivi régulier des progrès réalisés. Ils aimeraient également que la formation proposée soit plus technique.
Formation professionnelle	Ils souhaiteraient des rencontres régulières avec d'autres professionnels réalisant également de la formation professionnelle dans leur centre équestre
Participation et organisation de manifestation ou concours	Trois propositions ont été faites par les directeurs ou enseignants de centre équestre : <ul style="list-style-type: none"> - Des stages avec des chefs de piste, - Une formation sur les aspects techniques de gestion administrative de l'organisation de manifestations ou concours, - Des stages sur l'organisation d'un concours d'endurance.
Travail des chevaux	Ils aimeraient que soit proposés des stages techniques et de perfectionnement, afin de se remettre à niveau
Valorisation des chevaux en compétition	Des stages de mise à niveau avec des professionnels du secteur pourraient être envisagés

La validation des acquis de l'expérience :

Au niveau national : en 2002/2003 on recensait 469 demandes de VAE dont 380 BEES 1^{er} degré et 89 BEES 2^{ème} degré (toutes options confondues). Pour le BPJEPS, 95 demandes sont actuellement en cours. Aujourd'hui, pour la VAE, le taux de validation totale ou partielle est de 40%. Les statistiques montrent que les demandes de VAE concernant les diplômes en équitation Jeunesse et Sports sont très faibles. La mise en place des diplômes de niveau III et II (voir ci-dessus) conformément à la rénovation des diplômes devraient concerner beaucoup d'éducateurs déjà en place dans un proche avenir.

Au niveau régional : 37 dossiers ont été déposés depuis la mise en place de la VAE, pour des diplômes de Jeunesse et Sports en lien avec l'équitation (BEES 1^{er} degré, BEES 2^{ème} degré et BPJEPS). On constate que la mise en place du BPJEPS suscite plus de demandes que le BEES 1^{er} degré.





Les premières impressions sur le nouveau diplôme dans l'équitation : le BPJEPS «Activités Equestres»

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports réalise actuellement une rénovation de ses diplômes. En effet, devant l'explosion du nombre des pratiquants et la forte diversification des pratiques équestres, il est apparu nécessaire de mettre en place un nouveau diplôme en adéquation avec les besoins des établissements équestres. Ainsi, le BEES 1^{er} degré « Activités Equestres » vient d'être remplacé à la rentrée 2005/2006 par le BPJEPS « Activités Equestres » de niveau IV. Ce dernier, propose au niveau national 5 mentions : «Equitation», «Tourisme Equestre», «Attelage», «Equitation western», ou «Equitation de travail et tradition». Dans le BEES 1er degré, l'aspect entraînement, préparation de chevaux et compétition étaient mis à l'honneur et à l'inverse de l'aspect animation était mis davantage de côté. Ainsi, le BPJEPS semble répondre de manière optimale aux évolutions du métier d'enseignants.

La formation BPJEPS est relativement onéreuse. De plus, il faut y ajouter les frais d'hébergement, de restauration, de déplacement, de frais de concours, et d'entretien de leur cheval s'ils ont en un. Cependant, de nombreuses aides ou subventions existent : la DRDJS, le Conseil Régional de Basse-Normandie, le FAFSEA, le VIVEA, l'ANPE, les ASSEDIC, les CCI...

Les différences entre le BEES 1^{er} degré et le nouveau BPJEPS

La formation BPJEPS est plus flexible en terme d'organisation.

- Le BPJEPS propose des modules sur l'accueil, la communication et la méthodologie de projet contrairement au BEES 1^{er} degré.
- Le BPJEPS oblige de réaliser un projet en situation réelle et non avec des « cobayes » comme pour le BEES 1^{er} degré.
- Le BPJEPS protège davantage les stagiaires que le BEES 1er degré en termes de droit du travail.
- Le BEES 1^{er} degré ne permettait pas d'évolution de carrière.

- Le BEES 1^{er} degré se déroulait sur deux ans, et ainsi permettait aux stagiaires de passer le plus souvent du Galop 6 au Galop 7. Or, le BPJEPS en formation professionnelle continue se réalise en un an, les stagiaires auront donc davantage de difficulté à passer les Galops s'ils ne s'investissent pas activement dans la compétition.

- Avec la formation BEES 1^{er} degré en deux ans, les diplômés détenteurs du BEES 2^{ème} degré pouvaient développer une partie formation au BEES 1er degré dans leur centre.

- Le BEES 1^{er} degré se réalisait sur un seul lieu, et ainsi le stagiaire était présent tous les jours.

Le BPJEPS en Basse-Normandie

Trois mentions sont dispensées en Basse-Normandie : Equitation, Tourisme équestre et Attelage. Seules deux premières mentions ont eu lieu la 1ère année.

BPJEPS « Equitation » (CFPPA de Sées) : pour l'année 2004-2005, on compte 26 stagiaires (5 garçons et 21 filles), dont 10 contrats d'apprentissage (contrat de travail) et 16 contrats de formation individuelle professionnelle (dont CIF, demandeurs d'emploi avec l'aide du Conseil Régional de Basse-Normandie, exploitants agricoles avec l'aide du FAFSEA et VIVEA).

BPJEPS « Tourisme Equestre » (Maison Familiale et Rurale de Vimoutiers) : pour l'année 2004-2005, on dénombre 6 stagiaires (100% de filles) en contrats de formation individuelle professionnelle.

Organismes	Organisme de formation	Pole de formation	Structure d'alternance
Contributions	4 UC sanctionnent des compétences transversales communes à tous les BP JEPS	* 3 UC spécifiques des activités équestres. * 1 UC d'adaptation à l'emploi spécifique au métier par l'organisme de formation	Mise en application des connaissances théoriques et pratiques

UC : Unité Capitalisable



BPJEPS « Attelage » (CFPPA de Sées) : aucun candidat pour l'année 2004-2005.

L'organisation du BPJEPS en Basse-Normandie est la suivante :

- **L'organisme de formation** (CFPPA de Sées pour Attelage et Equitation et La Maison Familiale et Rurale de Vimoutiers pour le Tourisme Equestre) : responsable administratif et pédagogique de l'ensemble des stagiaires.

- **Le pôle de formation** : dispense les heures théoriques et pratiques sur les techniques du cheval et la pédagogie.

Mention « Tourisme Equestre » : La Ferme du Mesnil au Molay Littry

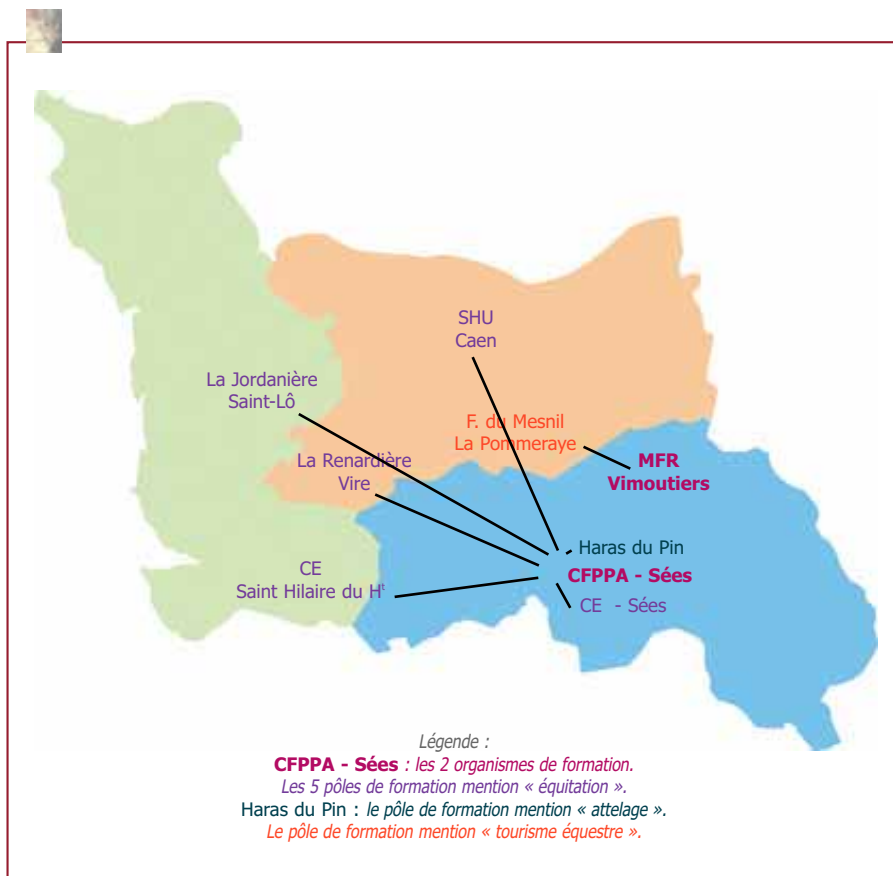
Mention « Equitation » : 5 pôles de formation en BN

- SHUC de Caen
- Centre équestre de la Jourdanrière près de Saint-Lô
- Centre équestre de la Renarderie près de Vire
- Centre équestre de Sées
- Centre équestre de Saint-Hilaire-du-Harcouët (CFPPA)

Mention « Attelage » : Le Haras du Pin au Pin au Haras

- **La structure d'alternance ou entreprise d'application** : le centre équestre d'accueil du stagiaire doit posséder un salarié avec un BEES 1^{er} degré ou un BEES 2^{ème} degré.

La plupart des professionnels de l'équitation en Normandie trouvent le BPJEPS adapté à leurs besoins. Néanmoins, certains semblent sceptiques pour des raisons telles que : formation trop courte, manque de pratique, manque d'approche de nouvelles disciplines, formation inégale en fonction des centres, les stagiaires montent trop peu à cheval durant la formation...



Des recrutements conséquents en Basse-Normandie dans les années à venir

Suite à l'enquête réalisée auprès des centres équestres*, les trois quarts des centres équestres interrogés affirment voir le chiffre d'affaires en hausse depuis 5 ans.

De plus, les centres équestres bénéficient dorénavant de la TVA à 5,5% et du régime agricole. Ainsi, de nombreux centres équestres devraient voir le jour et les centres équestres actuels seront très certainement amenés à embaucher. Le secteur de l'équitation devrait donc exploser et embaucher dans les années à venir.

Via l'enquête menée auprès des centres équestres normands, on estime le nombre d'embauches d'ici 5 ans à 345, dont environ 123 pour la Basse-Normandie (extrapolation des résultats de l'enquête sur 64 centres équestres normands). Cependant, ces données sont à prendre avec beaucoup de précaution en raison de l'échantillon relativement faible de l'enquête.

* Enquête réalisée auprès des centres équestres normands au 4ème trimestre



Le profil le plus recherché serait sur un métier d'enseignant diplômé d'un BEES 1^{er} degré ou d'un BPJEPS pour un poste en CDI.

De plus, les besoins en personnel d'encadrement se situent essentiellement à un niveau d'initiation pour la plupart des disciplines. Les besoins en personnels de niveau III et II se trouvent essentiellement dans l'élevage de chevaux, la pension de chevaux, et le CSO. Les autres disciplines ont des besoins en personnels de niveau IV.

A ces embauches en CDI, s'ajoutent des emplois saisonniers. Un tiers des centres interrogés déclarent en prendre, avec une moyenne de 2.2 par an.

Un secteur en pleine évolution

Le paradoxe de l'équitation

On constate un décalage entre l'engagement des individus dans les formations aux métiers équin pour des raisons telles que la passion, l'amour du cheval, la pratique sportive,... et la réalité du métier (contraintes horaires, pénibilité du travail, rémunération faible...). Pour assouvir cette passion, beaucoup parlent de sacrifice et même de don de soi.

La féminisation de la pratique

Le métier d'enseignant tend à devenir très féminin. Beaucoup d'enseignantes sont des célibataires.

Ce célibat semble dû en partie à la passion engagée à la fois dans la vie de cavalière et d'enseignante mais aussi au faible nombre d'hommes dans ce milieu. Les enseignantes souffrent d'exercer un métier, qui était, à l'origine, un métier d'homme, et même de militaire, qui leur renvoie donc d'elles-mêmes une image peu féminine.

Un problème de reconversion des enseignants

En raison des conditions de travail difficiles et de la pénibilité du travail, certains professionnels du secteur doivent envisager une reconversion. Elle peut s'effectuer dans différents domaines d'activités : logistique, commercial, informatique, etc. Toutefois, une partie souhaite se tourner vers des métiers au contact du cheval même si les débouchés sont relativement restreints.

L'enquête montre que la plupart des personnes interrogées disposant uniquement du BEES 1^{er} degré souhaiteraient passer un jour le BEES 2^{ème} degré mais uniquement dans un but de reconnaissance du milieu équestre. En effet, pour eux ce diplôme n'apporte aucun plus pour l'activité de leur centre. Ainsi, ces deux nouveaux et futurs diplômés répondront probablement plus aux attentes des professionnels du secteur.

L'évolution des conditions d'exercice du métier

L'évolution de l'équitation sportive et de compétition vers l'équitation de loisirs et le rôle d'animateur que les enseignants sont souvent obligés de jouer, ne correspondent pas à la vision qu'ils ont de leur métier.

Cependant, l'équitation en Basse-Normandie commence doucement à se diversifier en terme de disciplines proposées. Actuellement, les activités équestres nouvelles présentant un engouement de la part des usagers en région sont la voltige, le horse ball, l'endurance et le poney game. Cependant, la « vraie équitation » et l'enseignement dit « noble » est rattaché à l'enseignement à cheval et à fort contenu technique ; à l'inverse, l'enseignement à poney et l'animation ont un côté besogneux qui laisse l'enseignant dans l'ombre.

Les contraintes liées aux conditions de travail (manque de temps libre et de vie privée, pas de salaire en conséquence...) restent inchangées dans le métier d'enseignant et paraissent souvent incompatibles avec une vie privée ou de famille classique.

Les points forts de l'équitation en Basse-Normandie

- Une dynamique constante d'augmentation du nombre de licenciés et une pratique importante dès le plus jeune âge.
- Une couverture homogène du territoire régional.
- Un nombre important de compétitions dans certaines disciplines (CSO, CCE, Poney Games, TREC) et un palmarès régional très honorable.





Les points faibles de l'équitation en Basse-Normandie

- Les faiblesses d'un secteur « artisanal » : l'isolement, les lacunes sur la formation, un secteur très peu fédéré (un milieu assez fermé sur lui-même).
- Une culture des structures équestres et de l'encadrement trop centrée sur les disciplines classiques de l'équitation et la compétition. Une trop forte domination du CSO.
- Un effort important reste à faire sur la mise en place des chemins de randonnée et des supports d'information pour le tourisme équestre.

Les attentes des professionnels du monde de l'équitation

- Améliorer la sécurité du personnel et des pratiquants ; développer les démarches de qualité.
- Pour les centres équestres, la première préoccupation est l'amélioration des infrastructures existantes et des financements.
- Mieux préparer les candidats en leur faisant prendre conscience des réalités des métiers avant l'entrée en formation, dans une perspective de réduction des risques d'échec.
- Assurer un suivi des stagiaires, au cours de la formation, dans la phase de recherche d'emploi et, par la suite, en entreprise pour assurer la pérennité de cet emploi.
- Le niveau technique des pratiquants ne cesse de chuter. Le monde des centres équestres s'éloigne peu à peu du monde des compétiteurs.

- Le système de financement actuel du BPJEPS en région ferme des portes à des personnes motivées, à savoir des personnes habitant en dehors de la région Basse-Normandie.

- L'arrivée des CQP indispensable au secteur de l'équitation est fortement attendue par les professionnels du secteur dans le intervenant de recrutement saisonnier.

- En raison de la double compétence fréquente des enseignants d'équitation, à savoir BEES 1^{er} degré et ATE ou BEES 1^{er} degré et BAFD, il serait opportun de mettre en place deux Unités Capitalisables Complémentaires : « ATE » et « accueil de groupe ou BAFAD » dans le BPJEPS mention « Equitation », en plus des 10 UC existantes et de manière facultative.

La VAE et la rénovation des diplômes

Les professionnels du secteur de l'équitation souhaiteraient un développement de la validation des acquis professionnels, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de la diversité des pratiques. Ils insistent également la nécessité d'une spécialisation dans l'initiation ainsi que la possibilité d'une reconversion plus accessible.

Avec la rénovation des diplômes très attendue dans le secteur équestre, les demandes de VAE devraient fortement augmenter dans les années à venir. Et, les poursuites d'études seront plus aisées du fait d'une filière complète à savoir : BPJEPS de niveau IV, le « Brevet d'Etat Supérieur JPES » de niveau III et enfin le « Diplôme d'Etat JPES » de niveau II.





Pour plus d'informations,
consultez l'étude complète
téléchargeable sur le site de l'ERREFOM :

www.errefom.info

Etude réalisée par l'ERREFOM

Unicité - 10, rue Alfred Kastler
14052 Caen Cedex 4
Tél : 02 31 46 91 10 - Fax : 02 31 95 54 30

<http://www.errefom.info>
e-mail : etudes@errefom.info

(1^{er} semestre 2006)

Coordination - Suivi :
Xavier PEGHAIRE
(Responsable des études)

Conception - Analyse - Rédaction :
Céline LEROY
(Chargée d'études)

Présentation et mise en page :
Nathalie GREMBER
(Maquettiste)

**Etude réalisée par l'ERREFOM
Espace Régional de Ressources sur
l'Emploi, la Formation et les Métiers**

Unicité - 10, rue Alfred Kastler
14052 Caen Cedex 4
Tél : 02 31 46 91 10 - Fax : 02 31 95 54 30

Site : www.errefom.info
e-mail : etudes@errefom.info
(1^{er} semestre 2006)

Site d'information sur l'emploi, la formation et les métiers :
www.informetiers.info



Conception - Analyse - Rédaction :
Céline LEROY
(Chargée d'études)

Coordination - Suivi :
Xavier PEGHAIRE
(Responsable des études)

Présentation, mise en page :
Nathalie GREMBER
(Maquettiste)

Montages photos, illustrations :
Nathalie GREMBER
Crédit Photo :
Région Basse-Normandie,
Nathalie GREMBER

Liaison avec la DRDJS :
Fabrice DAUMAS
(Directeur Régional Adjoint)
Paul MILLET
(Conseiller mission
"Etudes et documentation")
Fanny BOUGAUT
(Conseillère Technique Régionale)